REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice

MINISTERE DEL’AGRICULTURE

Direction de la Planification, des Statistiques, de la Coopération et du Suivi Evaluation

(DPSCSE)

Projet d’Appui ,à la Transformation Agricole en Mauritanie

(PATAM)

**Avis de Manifestation d’Intérêt**

**Numéro :** N° 03/PI/CPMP/MA/PATAM/2023

**Services de Consultant :** Services de consultant (bureau d’études ou de conseil) pour réaliser l’étude de faisabilité d’un technopôle agriculture dédié au Maraichage, à implanter dans la vallée du fleuve Sénégal.

**Financement :** Fonds Africain de Développement (FAD)

**Date de publication :**

**Date de clôture :**

**1- Contexte général** :

L’Etat Mauritanien a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) pour financer le coût du Projet d’Appui à la Transformation Agricole en Mauritanie (PATAM) et envisage d’utiliser une partie des fonds pour réaliser l’étude de faisabilité d’un technopôle agriculture dédié au Maraichage, à implanter dans la vallée du fleuve Sénégal.

L’Unité de Coordination, responsable de la mise en œuvre du projet PATAM sollicite des propositions en vue de la fourniture des Services de Consultants (bureau d’études ou de conseil) pour réaliser cette prestation.

**2- Objectif de l’étude** :

L’objectif de l’étude est de réaliser l’étude technique, économique, financière, juridique, organisationnelle et environnementale et sociale d’un technopôle Agriculture dédié au Maraichage, à implanter dans la vallée du fleuve Sénégal.

L’étude devra permettre d’identifier au moins un site potentiel pour l’implantation du technopôle. Le choix du site dépendra de plusieurs facteurs : disponibilité du foncier, proximité des zones de production maraichère, proximité des infrastructures de base (routes, eau, électricité, télécommunications, etc.). D’autre part, l’étude devra permettre de :

* Définir le cadre institutionnel, réglementaire et législatif du technopôle ;
* Conceptualiser les différentes composantes du technopôle, notamment les services et les équipements de base nécessaires ;
* Estimer le coût d’investissement ;
* Réaliser une étude technique, économique et financière ;
* Évaluer l’impact environnemental et social et proposer des mesures d’atténuation.

L’étude devra aussi proposer un plan d’affaires pour l’opérationnalisation du technopôle, qui comprendra les dispositions à mettre en œuvre pour sa réalisation notamment un mécanisme de gestion public-privé et les incitations pour attirer les investisseurs nationaux et étrangers.

**3- Profil du Consultant :**

Le consultant devra être un bureau d’études ou de conseil ayant :

* Une expérience d’au moins 10 ans dans le domaine des stratégies de développement et la préparation d’études de faisabilité de projets agroindustriels, avec au moins deux (2) missions similaires, avec preuves des prestations antérieures jugées satisfaisantes par le bénéficiaire.
* Une bonne connaissance du secteur agricole et de l’environnement socio-économique de l’Afrique de l’Ouest,
* Disposer d’une équipe d’experts multidisciplinaire disposant d’une expérience internationale.
* Une expérience en Mauritanie serait un plus.

Le consultant doit prouver, au moyen d’attestations de services faits dûment signées par les administrations concernées, qu’il a réalisé durant les cinq dernières années (2018 à 2022), des missions analogues et qu’il possède les qualifications requises pour rendre le service demandé.

Les critères d’éligibilité, l’établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux dispositions de la « Politique de passations des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque », [édition Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l’adresse : <http://www.afdb.org>].

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires du lundi au jeudi de 9h à 14h et le vendredi de 9h à 11h à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Bureau de liaison du projet sis zone château d’eau

107 A Ksar – Nouakchott

Les manifestations d’intérêt rédigées en langue française doivent comporter Un (01) origal et Trois (03) copies et parvenir, par courrier, à l’adresse ci-dessous au plus tard le  **14 Novembre 2023 à 12h GMT** et porter la mention « Recrutement d’un Consultant (bureau d’études ou de conseil) pour réaliser l’étude technique, économique, financière, juridique, organisationnelle et environnementale et sociale d’un technopôle Agriculture dédié au Maraichage, à implanter dans la vallée du fleuve Sénégal.

Adresse courrier porté :

**Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l’Agriculture**

**A l’Attention du Président de ladite Commission**

**Avenue Moctar Ould Daddah**

**Immeuble EL MOUNA 2° Etage**

Le Coordinateur du PATAM